Etapes du premier entretien

1 INTRODUCTION

Présentation de l'objectif du premier entretien et des droits et obligations

Saisie des données personnelles

2 ÉVALUATION DU BESOIN EN INFORMATION

Evaluation des compétences linguistiques

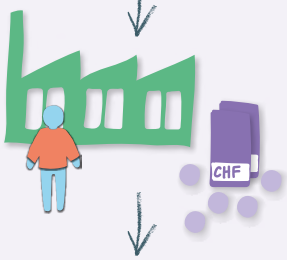

Evaluation de la situation professionnelle et du niveau de formation

Evaluation de la situation familiale (enfants mineurs)

3 DÉCISION SUR LA PROCÉDURE À SUIVRE

Envoi pour conseil approfondi (Oui / Non)

4 CONCLUSION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si besoin, prise de rendez-vous auprès de l'ADI

Remise du matériel d'information et attestation d'inscription

5 SUIVI

Information de l'autorité de migration et enregistrement des données de l'entretien

© Canton de Berne 2020, complément au guide à l'intention des communes sur le premier entretien obligatoire avec les personnes étrangères récemment arrivées en Suisse